

RAPPORT ANNUEL



BEER
CANADA
BIÈRE

OCTOBRE 2018

www.beercanada.com/fr
cheers@beercanada.com

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Bière Canada, la voix des gens qui fabriquent les bières de notre pays, continue d'être une organisation inclusive et transparente dans laquelle les brasseurs de toutes les tailles travaillent ensemble à faire avancer une industrie brassicole nationale forte et en santé.

Au nom du conseil d'administration, je suis fier de vous dire que 84 % de la bière consommée au Canada est fabriquée ici même. Peu d'industries peuvent faire une telle déclaration.

Voilà pourquoi Bière Canada est une organisation si importante, ses membres représentent collectivement 90 % de la bière fabriquée ici. De plus, la voix, la défense des intérêts et la prestation des services qu'elle fournit aux membres et à l'industrie sont essentielles à la catégorie et à son incidence.

Savourer une « bonne froide » fait partie de notre patrimoine. C'est une tradition qui crée des perspectives d'emplois et des gains significatifs pour les entreprises et les gouvernements. Le fait de consommer une bière fabriquée au Canada appuie beaucoup plus d'entreprises et d'industries que simplement l'industrie brassicole. Lorsqu'une activité brassicole commence dans une province, elle appuie une chaîne d'approvisionnement d'emplois qui s'étire d'un bout à l'autre du pays.

Nous espérons que vous continuerez de choisir et de savourer une bière canadienne.

À la bonne vôtre.



MESSAGE DU PRÉSIDENT



Il n'est pas surprenant que la bière soit la boisson pour adultes la plus populaire au Canada. Nous vivons dans un pays qui offre de nombreux avantages pour fabriquer une bière de calibre mondial – proximité de l'orge de brasserie et d'une eau douce, main-d'œuvre instruite et créative ainsi que 10 000 marques qui sont offertes à plus de 10 millions de consommateurs de bière.

Au Canada, la bière a trois fois l'incidence économique des industries combinées des vins et des spiritueux. Le rapport de 2018 du Conference Board intitulé « Brewing Up Benefits: The Economic Footprint of Canada's Beer Economy » indique que la contribution de l'économie de la bière est de 13,6 milliards de dollars au PIB et que les ventes de bière génèrent tous les ans 5,7 milliards de dollars en recettes fiscales pour les gouvernements, ce qui ne comprend pas les profits des régies des alcools.

Malgré les contributions économiques de la bière, la catégorie est confrontée à de nombreux défis, notamment des taxes élevées. Le prix de la bière est constitué à 47 % de taxes gouvernementales et les Canadiens paient cinq fois plus de taxes sur la bière que leurs voisins des États Unis. Une nouvelle taxe automatique sur l'accise augmentera le 1er avril de chaque année sans qu'il n'y ait eu de votes ou de discussions au Parlement. Nous croyons que les brasseurs et les consommateurs paient suffisamment de taxes et nous continuerons à préconiser une équité fiscale.

Levons notre verre à la prospérité.

A handwritten signature in black ink, reading "Luca Zampieri". The signature is written in a cursive style.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Notre conseil se compose de représentants d'entreprises brassicoles de petite, moyenne et grande taille.

[Marcelo Abud](#), Labatt Breweries of Canada

[Charles Bierbrier](#), Bierbrier Brewing Inc.

[Jim Button](#), Village Brewery

[George H. Croft](#), Brick Brewing Company

[Frederic Landtmeters](#), Molson Coors Canada

[Taras Manzie](#), Lake of the Woods Brewing Company

[Michael McBride](#), Storm Brewing in Newfoundland Ltd.

[Andrew Oland](#), Moosehead Breweries Ltd.

[John Sleeman](#), Sleeman Breweries Ltd.

À PROPOS DE NOUS

Bière Canada, la voix des gens qui fabriquent les bières de notre pays, a son siège à Ottawa.

Vision

La bière est un élément célébré de la culture canadienne et les brasseurs évoluent dans un contexte réglementaire sain.

Mission

Offrir un leadership éclairé et donner une orientation stratégique de façon à faire croître la catégorie de la bière et à faciliter le succès commercial des brasseurs du Canada.

Valeurs

Faire preuve de professionnalisme dans tout ce que vous faites. Toujours chercher des façons de s'améliorer. Bien planifier, exécuter avec brio. Faire preuve de transparence.



ADHÉSION

L'adhésion est ouverte à tous les brasseurs canadiens qui détiennent une licence d'accise fédérale.

Nous favorisons une solide industrie brassicole nationale et un contexte réglementaire sain. D'un océan à l'autre, nous offrons des services et nous défendons les intérêts de nos membres et de l'industrie.

Droits d'adhésion annuels :

150 \$

+

Première tranche de 300 000

hL

0,03615 \$/hL

+

Après 300 000 hL

0,12050 \$/hL



50+

MEMBRES

COLLABORATION

La participation aux comités est encouragée et des représentants des entreprises sont nommés par les mandants membres.

Une petite sélection de nos comités...

Conseil d'administration : approuve la stratégie, le budget et les politiques.

Comité exécutif : guide l'ordre du jour du conseil, la budgétisation et le positionnement.

Équipe de réputation de la catégorie : crée des outils et des partenariats afin de lutter contre les perceptions négatives au sujet de la bière et de la santé.

Groupe de travail sur l'accise : défend contre l'érosion de l'accise fédérale sur la bière par rapport au vin et aux spiritueux.

Groupe de travail sur le commerce interprovincial : prodigue des conseils sur les obstacles réels et apparents au commerce entre les provinces.

Comité de la qualité des produits : guide l'ordre du jour relativement aux enjeux techniques, à la salubrité des aliments et à l'intégrité des produits.

GRANDES PRIORITÉS

Taxes

Préconiser l'abrogation de l'augmentation automatique des taxes mise en œuvre dans le budget fédéral de 2017. Les Canadiens paient déjà suffisamment de taxes sur leur boisson pour adultes préférée et une augmentation des taxes indexée au coût de la vie ne constitue pas une politique fiscale appropriée pour les fabricants de bière.

Cannabis

S'assurer que la place et les intérêts de la bière sont protégés et préservés dans un marché en évolution.

Normes sur la bière du Canada

Obtenir une Norme sur la bière modernisée en vertu du Règlement sur les aliments et drogues afin de protéger la catégorie de la bière et de la faire croître. Elle sera avantageuse pour le consommateur, le gouvernement et l'industrie en offrant une compréhension claire et concise de ce qui constitue et définit la bière.

Réputation de la catégorie

Rehausser la catégorie de la bière au Canada. Éliminer une fois pour toutes le mythe voulant que « la bière entraîne une prise de poids » et faire savoir aussi que les effets bénéfiques du vin pour la santé s'appliquent également à la bière.

RÉALISATIONS RÉCENTES

Tarifs sur l'aluminium

En juillet 2018, le gouvernement du Canada a imposé des tarifs de représailles sur toutes les importations d'aluminium des États-Unis. On a estimé que le coût des tarifs sur les canettes de bière à elles seules représenterait des frais supplémentaires de 10,5 millions de dollars pour les brasseurs canadiens. Nous avons préconisé le retrait des tarifs et un allègement ciblé des surtaxes a été annoncé en octobre.

Abrogation de la taxe

En octobre 2018, le gouvernement de l'Ontario a mis un terme à son augmentation prévue des taxes provinciales sur la bière et la Société des alcools du Nouveau-Brunswick a annulé une augmentation de la taxe sur la bière. Nous croyons que les gouvernements doivent taxer la bière de façon équitable.

Cannabis

Le projet de loi C-45, la loi proposée sur le cannabis déposée en avril 2017, s'harmonise avec les recommandations de Bière Canada présentées au Groupe de travail sur la légalisation et la réglementation du cannabis.

RÉALISATIONS RÉCENTES

Norme sur la bière du Canada

En avril 2017, le gouvernement fédéral s'est engagé de nouveau à modifier la Norme sur la bière. Des consultations préalables ont été lancées en juin 2017 et les modifications proposées ont été publiées un an plus tard aux fins de consultation publique. Les modifications proposées, qui appuieront l'innovation et préserveront l'intégrité de la bière, ont été initialement présentées par Bière Canada et ont reçu un vaste appui dans toute l'industrie brassicole canadienne. Le processus de modification de la réglementation devrait être terminé en 2019.

Renseignements fondés sur des preuves au sujet de la bière et de la santé

Nouveau site beercanada.com lancé au printemps 2017. Le nouveau site de Bière Canada, qui est axé sur les consommateurs, présente un portail réservé aux professionnels de la santé, des conseils spécialisés de diététistes, d'éducateurs spécialisés en bière, de spécialistes du maltage et de bière 101.

En 2017, nous avons exposé aux conférences de Les diététistes du Canada et de Diabète Canada, munis de nouvelles ressources et nous avons parlé à des centaines de professionnels de la santé au sujet de la bière et de sa place dans un mode de vie sain.

EMPREINTE ÉCONOMIQUE

Les chiffres proviennent de données du Conseil de l'orge du Canada, de Bière Canada et du Conference Board du Canada pour 2016 et 2017.

85 % de la bière achetée au Canada est fabriquée au Canada.

La bière a trois fois l'incidence économique des industries du vin et des spiritueux combinées.

En 2016, on dénombrait 817 exploitations brassicoles canadiennes détenant une licence fédérale. Une augmentation de 115 % par rapport à 2013.

149 000 emplois liés aux brasseries et un revenu d'emploi estimé à 5,3 milliards de dollars.

Les brasseurs achètent 300 000 tonnes d'orge de brasserie canadienne tous les ans.

L'industrie soutient directement et indirectement un emploi sur 120.

Les ventes de bière génèrent tous les ans 5,7 milliards de dollars en recettes fiscales pour les gouvernements, ce qui ne comprend pas les profits des régies des alcools.

La contribution de l'économie brassicole au PIB du Canada est de 13,6 milliards de dollars.

TAXES

Les chiffres se fondent sur les données du Conference Board du Canada, de Statistique Canada et de Bière Canada pour 2016-2017.

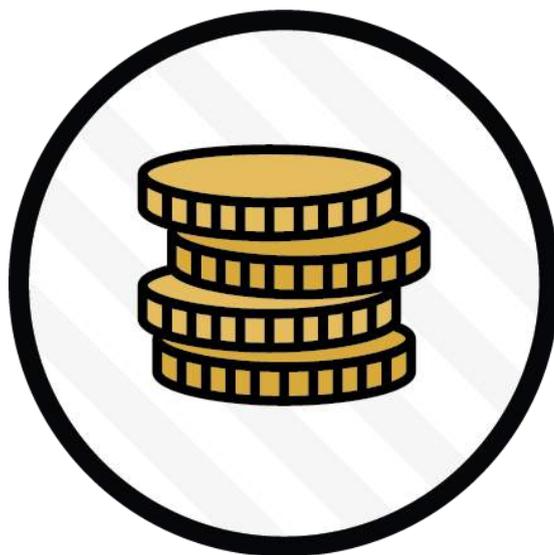
Le Canada a l'une des taxes sur la bière les plus élevées au monde.

Les taxes gouvernementales constituent 47 % du prix de la bière.

En plus de tout cela, le budget fédéral de 2017 a mis en œuvre une augmentation automatique de la taxe sur la bière qui fera augmenter la taxe d'accise au 1er avril de chaque année.

Depuis 2010, les provinces canadiennes ont édicté par loi 45 augmentations individuelles de la taxe sur la bière tandis que les États des États-Unis n'en ont eu que cinq.

Malgré son empreinte économique importante, l'économie de la bière du Canada est confrontée à de nombreux défis, y compris des coûts plus élevés des intrants et des augmentations de taxe. Ces facteurs entraînent des augmentations de prix et contribuent probablement à la tendance à la baisse de la consommation de bière par habitant.



PARTENARIATS

Bière Canada investit dans des partenariats stratégiques qui favorisent une culture de modération, encouragent des échanges constructifs sur la recherche et les connaissances et profitent aux générations futures.

Une sélection de nos partenariats...

Le Conseil de l'orge du Canadas'emploie à assurer une croissance durable et une rentabilité à long terme de la culture de l'orge au Canada. Nous nous sommes joints au Conseil en 2014 afin de démontrer notre engagement envers une industrie canadienne de l'orge de brasserie prospère.

Diabète Canada est un organisme caritatif national et la voix de millions de Canadiens aux prises avec le prédiabète ou le diabète. En 2017, Bière Canada et l'organisme caritatif ont collaboré avec des diététistes afin de créer la ressource *Votre guide sur le diabète et la bière*.

International Alliance for Responsible Drinking est un organisme sans but lucratif qui se consacre à la lutte contre la consommation nocive et à la promotion de la consommation responsable. IARD est appuyée par ses compagnies membres de tous les secteurs de l'industrie de l'alcool – bière, vin et spiritueux – dans leur objectif commun de faire partie de la solution à la consommation nocive d'alcool. Bière Canada est un membre du Conseil du Partenariat.

PARTENARIATS

La **Fondation de recherches sur les blessures de la route** est le chef de file reconnu de la recherche sur la sécurité routière. Sa mission consiste à réduire les blessures et les décès liés à la route. Dans le cadre d'un partenariat, nous collaborons pour maintenir une compréhension à jour des statistiques sur la conduite avec facultés affaiblies et pour élaborer des programmes fondés sur la recherche qui visent à réduire la fréquence de la conduite avec facultés affaiblies.

Bourses d'études Dans le cadre d'un partenariat, Bière Canada collabore avec le Collège Olds, le Collège Niagara et l'Université polytechnique Kwantlen dans le but de financer l'octroi d'une aide financière aux étudiants méritants dans les programmes de chaque établissement menant à un diplôme de Maître brasseur et gestion opérationnelle d'une brasserie. Ces bourses illustrent notre objectif de sensibiliser davantage les dirigeants futurs de brasseries au soutien qui leur est offert.

La **Worldwide Brewing Alliance** cherche à obtenir l'acceptation générale du fait que le secteur brassicole est un intervenant responsable et que les mesures qu'il a prises sont crédibles. La WBA facilite l'échange de connaissances et de renseignements et, lorsque cela convient, élabore des renseignements sur la responsabilité sociale et l'intégrité des produits. Bière Canada est un membre fondateur.

TENDANCES DE L'INDUSTRIE

Les chiffres se fondent sur les données des régies des alcools, de Statistique Canada, de l'Agence du revenu du Canada et de Bière Canada pour 2017.

Plus de 800 brasseries, dont plus de la moitié sont situées au Québec et en Ontario. Une hausse de 17 % par rapport à 2016.

Des ventes nationales de **22 millions d'hectolitres**, une baisse de 0,3 % par rapport à 2016. Un hectolitre (hL) équivaut à 100 litres.



Ventes de bière canadienne : 18,56 millions hL

Vente de bière importée : 3,62 millions hL

Consommation par habitant (fondée sur l'âge légal pour boire) : **75,5 L**, une baisse de 2,1 % par rapport à 2016. Terre-Neuve présente le taux le plus élevé, avec 93,4 L, suivie du Québec à 82,4 L et de l'Î-P. É. à 79,7 L.

Les ventes de canettes sont en hausse de 4,3 % par rapport à 2016, celles des fûts sont en hausse de 1,2 % et celles des bouteilles sont en baisse de 10,7 %.

ÉQUIPE

Cinq membres à temps complet présentant une expérience collective de plus de 65 années dans l'industrie.



Tanya Bernier



Brittany Burden



Luke Chapman



Ed Gregory



Luke Harford

PERSONNE- RESSOURCE

**650 – 45, rue O'Connor
Ottawa (Ontario)**

K1P 1A4

cheers@beercanada.com

www.beercanada.com/fr



Notre logo est à la disposition des membres et des partenaires de notre Association pour l'inclure dans les documents numériques et imprimés
